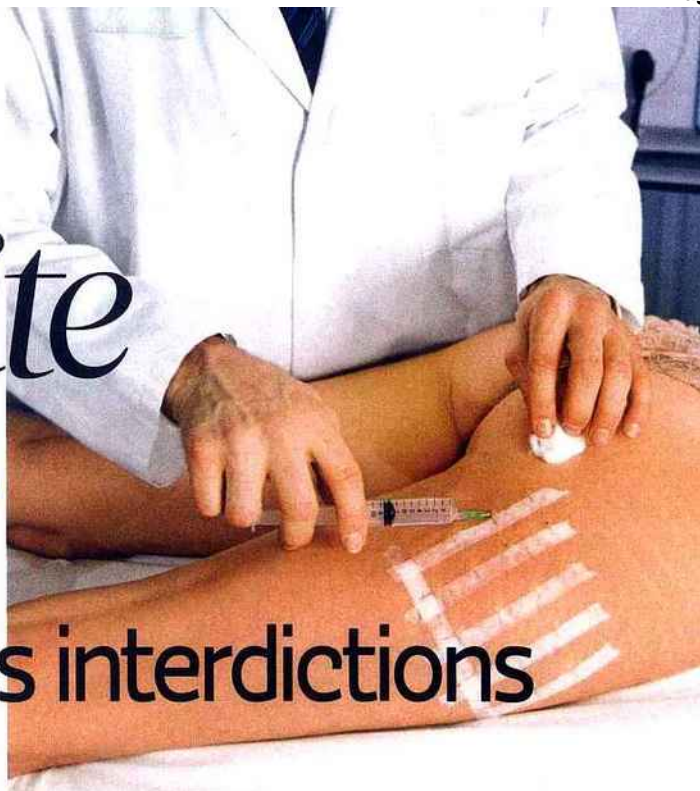


question d'actu

# Cellulite

Lipolyse, laser, injections...

Le point sur les interdictions



Considérées comme des alternatives à la liposuction, les injections à base notamment de phosphatidylcholine (lécithine de soja) sont concernées par l'interdiction.

Certaines techniques d'amincissement sont désormais interdites. Un pavé dans la mare de la médecine esthétique ? **Top Santé a interviewé le Dr Morin-Surroca, experte à la HAS\***.

#### NOTRE EXPERT

**Dr Michèle Morin-Surroca,**  
\*adjointe au chef de service  
Évaluation des actes professionnels,  
à la Haute Autorité de santé (HAS)

#### • Quelles sont les techniques visées par cette interdiction ?

Il s'agit de toutes les techniques de « lyse adipocytaire » à visée purement esthétique, qui consistent à détruire des cellules adipeuses ou à réduire leur nombre et/ou leur volume. Il s'agit de méthodes non invasives comme la radiofréquence, le laser, les infrarouges, les ultrasons localisés, et de techniques invasives : le laser transcutané sans aspiration de la graisse, l'injection d'agents chimiques (produits de mésothérapie, solutions hypo-osmolaires, phosphatidylcholine, désoxycholate de sodium) ou thermique (gaz carbonique) dans le tissu adipeux. Des soins qui ne sont pas considérés comme des actes médicaux.

L'an dernier, le ministère de la Santé, averti de nombreuses complications graves (23 cas signalés) liées à des actes de « lyse adipocytaire », c'est-à-dire la destruction des cellules grasses à visée esthétique, avait demandé à la Haute Autorité de santé de réaliser une évaluation sur leur dangerosité. Conclusion ? « Ces techniques présentent un danger grave ou une suspicion de danger grave pour la santé humaine ». Un décret vient donc d'interdire leur pratique.

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE BLIN

\*Ministère de la Santé, 14, av. Duquesne, 75350 Paris, tél. : 01 40 56 60 00.



## CE QUI EST INTERDIT, CE QUI EST AUTORISÉ

Il n'existe pas de liste officielle recensant toutes les techniques interdites. Qui plus est, leurs appellations, plus alambiquées les unes que les autres, changent d'une marque ou d'un cabinet à l'autre...

### Les techniques interdites

La lipodissolution  
La Lipotomie®  
La morpholiposculpture  
La lipodilution  
L'hydrotomie  
La médisculpture  
Et... pour résumer,  
toutes les méthodes  
de « lyse » ou lipolyse.

### Ce qui reste autorisé

Les techniques manuelles  
de massage et de palper-rouler  
(Cellu M6),  
Le drainage  
L'application d'ondes acoustiques  
(Celluwave)  
L'adiposculpture  
(dissolution biomécanique)  
Les actes chirurgicaux (liposuction).

### • La décision est-elle définitive ?

Le décret est appliqué depuis le 12 avril dernier, date de sa parution au « Journal officiel ». Toutefois, cette interdiction n'est pas immuable. Si les promoteurs de ces techniques démontrent par des études scientifiques l'innocuité et l'efficacité de leur méthode, la HAS pourrait revoir son évaluation à la demande du ministère de la Santé. En vue d'une levée d'interdiction, le cas échéant.

### • Pourquoi ces méthodes ont-elles été jugées risquées ?

Des complications, dont certaines graves, ont été rapportées. Les techniques invasives, jugées dangereuses, ont provoqué notamment des nécroses des tissus (mort cellulaire) qui ont nécessité le recours à la chirurgie et laissé des séquelles. Dans certains cas, elles ont aussi été à l'origine d'allergies ou d'infections bactériennes réclamant un traitement par antibiotiques.

**Les techniques non invasives** – même si les complications rapportées étaient prévisibles et légères (rougeurs ou douleurs passagères) – ne sont pas synonymes d'absence de danger. Il ne s'agit peut-être que de la partie émergée de l'iceberg. Aucune étude ne prouve en effet leur innocuité. Par précaution, il était donc préférable de les interdire également.

### • Court-on encore des risques plusieurs mois après y avoir eu recours ?

Les données montrent que les complications sont survenues rapidement après l'acte : fièvre, brûlure, hématome, douleur... Toutefois, une infection ou un abcès peuvent ne se déclarer que dans les quelques jours suivant l'acte esthétique, notamment au point d'injection du produit. Enfin, comme on ignore l'impact de ces techniques sur les cellules voisines, on ne peut pas écarter d'éventuels effets à long terme.

### • N'y avait-il pas eu d'évaluation préalable ?

Comme je vous le disais, on ne connaît pas grand-chose de ces techniques, ni des conséquences sur les cellules grasses et les cellules avoisinantes. D'autant que ni la formation des personnes qui les pratiquent, ni les conditions dans lesquelles elles sont réalisées ne sont encadrées. Par ailleurs, certains produits utilisés en injection

ont été détournés de leur indication initiale. Ils n'ont donc pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour une indication esthétique, c'est-à-dire qu'aucune étude n'a démontré ni leur efficacité ni leur innocuité dans l'élimination des cellules grasses. C'est le cas, par exemple, de la phosphatidylcholine (plus connue sous le nom de lécithine de soja), prescrite dans le traitement des embolies pulmonaires grasses, et utilisée en injection pour dissoudre les graisses.

### • Alors, comment savoir si ce qu'on me propose est sans danger ?

Il faut demander au médecin, à l'esthéticienne d'expliquer précisément le mode d'action de la technique utilisée ou encore interroger le fabricant du dispositif concerné en lui demandant une réponse écrite. En cas de doute, et pour savoir si la méthode fait partie des techniques désormais interdites par le décret, vous pouvez vous adresser à la Direction générale de la santé\*\*.

### L'avis du DR GUY HADDAD

Président du Syndicat national de médecine plastique

### « Technique dangereuse ou incompétence des praticiens, voilà la question »

Quand un lifting est raté, on accuse le praticien, et non pas la technique. Les rares effets indésirables observés suite à des actes de lyse adypocitaire sont davantage imputables à l'incompétence de la personne qui les a pratiqués. J'ai traité des centaines de patients et tous ont été satisfaits, il n'y a jamais eu aucun problème. Les chirurgiens d'un côté et des groupes de cosmétiques de l'autre ont usé de leur influence, afin de faire disparaître tout ce qui pouvait exister comme alternative entre la chirurgie et les crèmes.